

12 Le sentier des deux rives

SAINT-AUBIN-DES-ORMEAUX



Scannez-moi !

Téléchargez l'application Cirkwi et scannez le QR code pour embarquer le circuit sur votre portable.



🚩 Départ : **place Paul Baudry (Mairie)**

📍 Longueur : **11 km**

🕒 Durée : **2h45**

📊 Difficulté : **moyen**

⬆️ Dénivelé : **+ 179 m**

👤 Circuit : **piédestre / VTT**



© Julien GAZEAU



À voir

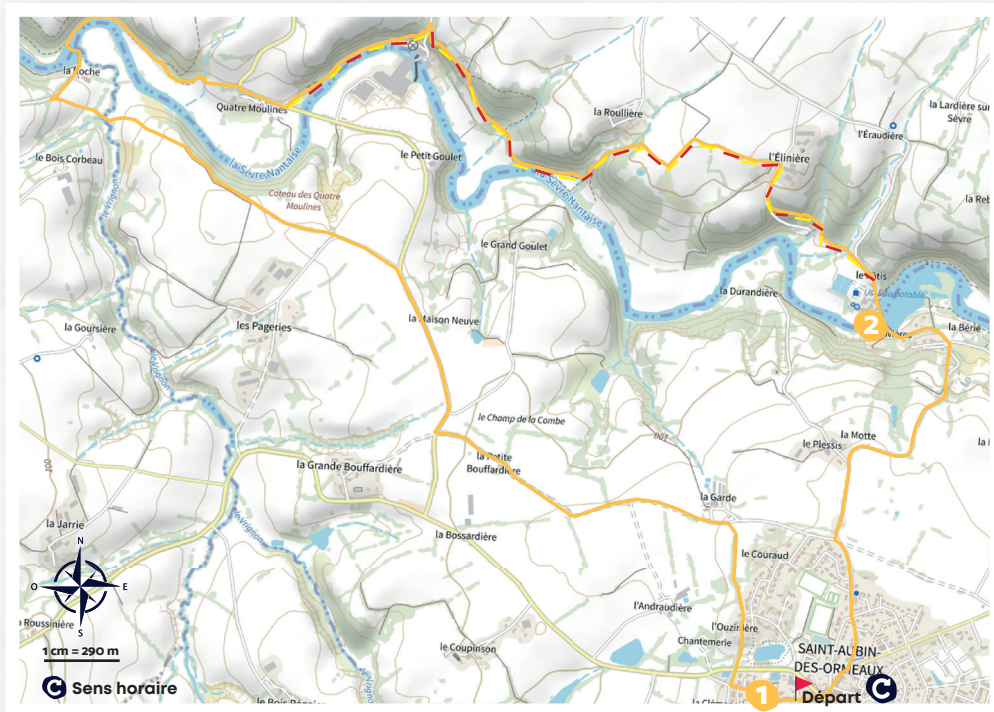
1 Le Calvaire

Proche de la Mairie, le calvaire a été construit sur le point culminant de la commune. En 1844, une simple croix fut plantée sur, dit la tradition, les pierres d'un monument druidique. Cette simple croix est devenue « Le Grand Calvaire du Champ du Moulin » grâce aux offrandes des paroissiens.

2 Le Barrage des rivières

Construit en 1953 sur l'ancienne chaussée du Moulin des Rivières, cette retenue d'eau de plusieurs hectares a recouvert la chaussée d'un autre moulin en amont.





Pas à pas

Au départ de la Mairie, prendre à gauche sur la rue du Calvaire ① et au bout, emprunter le chemin à droite qui mène à l'Ouzinière. Avant la Garde, tourner à gauche.

Suivre le balisage jaune avec le n°12 :

-  Tout droit
-  À droite
-  À gauche
-  Mauvaise direction

Balisage pour la partie GR :

-  Tout droit
-  À droite
-  À gauche
-  Mauvaise direction

À partir de la Garde, suivre les pancartes de la « Vendée vélo » sur 3,4 km jusqu'à la vallée de la Roche (un sentier sécurisé longe la route D111E).

À la fin de la piste cyclable, quitter la « Vendée vélo » et descendre à droite jusqu'au moulin de la Roche.

Traverser la chaussée de La Vallée de la Roche et prendre le sentier sur la droite. Continuer jusqu'aux Quatre Moulins. Prendre à gauche sur le chemin qui longe la Sèvre et suivre le GRP  en passant par Gallard, l'Élinière et Le Pâtis pour arriver au Barrage des Rivières. ②

Traverser la rive et remonter par la route qui mène au bourg de Saint-Aubin-des-Ormeaux.

Arrivé dans le bourg, prendre à gauche sur la rue des Rivières et continuer tout droit jusqu'à l'église pour retrouver la rue du Calvaire et le point de départ.

Une question ?

Contactez l'Office de Tourisme au **02 51 65 11 32** ou sur le site tourisme.paysdemortagne.fr